



### 3. Exemples d'indications complémentaires

---

## Crises hyperalgiques

### Coliques hépatiques et néphrétiques

La douleur de la colique hépatique est due à l'hypertension liée à un obstacle, celle de la colique néphrétique est due à l'augmentation brutale de la pression intrapyélique. Les morphiniques ne sont prescrits qu'après échec d'autres analgésiques non morphiniques et seulement en présence d'un diagnostic bien établi; ils sont en effet responsables, chez certains sujets, d'un effet spastique sur les voies biliaires ou sur l'uretère. Par prudence, ils doivent être associés à un antispasmodique.

### Infarctus du myocarde

La morphine est le médicament de choix de traitement de la douleur de l'infarctus du myocarde pour ses propriétés analgésiques et anxiolytiques; par ailleurs, elle diminue l'hyperactivité sympathique (réduction de la postcharge, de la précharge et de la force de contraction du myocarde) et réduit ainsi la consommation du myocarde en oxygène.

### Œdème aigu pulmonaire

La morphine lève la vasoconstriction périphérique, diminue la précharge, donc la pression dans la petite circulation (comme une saignée). Son activité anxiolytique est également favorable.

### Embolie pulmonaire

Prescrite dans les embolies pulmonaires sans collapsus, la morphine réduit la douleur et l'angoisse.

### Douleurs postopératoires

En postopératoire immédiat, les effets rémanents des médicaments utilisés en anesthésie peuvent potentialiser les effets déprimeurs centraux des morphiniques, qu'il est légitime de prescrire de façon différée (pour la morphine: 0,15 mg/kg en SC ou IV en dose de charge, puis 0,1 à 0,2 mg/kg toutes les 3 à 4 h en SC).

Selon le type d'intervention, certains effets secondaires peuvent être gênants :

- dépression respiratoire et toux ;
- effet émétisant ;
- rétention urinaire.